

11 et 12 décembre 2025

Université Caen Normandie

## APPEL À COMMUNICATIONS EN RECHERCHE ET EN PÉDAGOGIE

### Recompositions juridiques et managériales à l'ère des mutations globales

L'Association Française Droit et Management (AFD&M) vous invite à soumettre vos contributions pour son colloque annuel des 11 et 12 décembre 2025 sur le thème des recompositions juridiques et managériales à l'ère des mutations globales. Les transformations profondes qui traversent nos sociétés – qu'elles soient économiques, technologiques, géopolitiques, sociétales ou environnementales – redéfinissent les cadres normatifs et les pratiques managériales. Face à ces mutations globales, souvent interconnectées, le droit et le management connaissent des remises en question, parfois majeures. Celles-ci sont susceptibles de conduire à des recompositions à l'échelle locale ou planétaire : adaptation des régulations, nouvelles formes de gouvernance, responsabilité élargie des organisations, hybridation des modèles juridiques et managériaux.

Dans ce colloque, l'AFD&M invite les chercheurs, praticiens et pédagogues à analyser ces dynamiques sous différentes perspectives disciplinaires et méthodologiques.

### Appel à communications en recherche théorique et/ou pratique en droit, gestion et droit & gestion, qu'elles soient achevées, en phase de révision, ou même en cours d'écriture

Nous encourageons la soumission de propositions offrant une réflexion sur ces recompositions, qu'il s'agisse d'analyses théoriques, d'études de cas ou d'approches comparatives, afin d'éclairer les interactions entre le droit et le management au travers notamment des axes suivants :

- Impacts de l'Anthropocène sur les organisations et le droit.
- Évolution normative : régulation et dérégulation, interdépendance des systèmes juridiques, extra territorialité des règles, coopération des institutions internationales et / ou des entreprises dans la création du droit.
- Reconfiguration du droit et des pratiques de gestion en matière de RSE (directives CSRD et CS3D ; contractualisation des obligations sur les chaînes de valeur et d'activité).
- La reconnaissance juridique des droits de la nature et des nouvelles approches de gestion des ressources naturelles.
- Modèles de gouvernance durables et participatifs en réponse aux évolutions démographiques, risques géopolitiques, et menaces climatiques.
- Intégration et surveillance des critères ESG dans les pratiques et la gouvernance d'entreprise.
- Normes comptables et défis liés au *reporting* extra-financier pour une évaluation transparente de la performance des entreprises.
- Propriété intellectuelle et réglementation de l'IA à l'heure de l'information et de la désinformation.
- Évolution des concepts juridiques de la responsabilité civile et de la propriété dans de nouveaux contextes.
- Émergence de nouvelles formes de normativité portées par des acteurs non traditionnels (ONG, activistes, société civile globalisée).
- Reconfiguration des relations individuelles et collectives de travail (ex: fin du télé travail généralisé, statuts hybrides, compétences du CSE).
- Transformation de la place et du rôle de l'assurance dans la gestion des risques des entreprises : une reconfiguration de l'assurabilité des risques majeurs.
- Géopolitique et risques juridiques d'entreprise.

Les chercheurs de toutes disciplines juridiques, économiques et managériales sont encouragés à participer à cette réflexion pluridisciplinaire. Les propositions de communication devront examiner comment le droit et le management s'adaptent et s'influencent mutuellement face à des défis contemporains complexes. Soumettez vos résumés pour contribuer à ce dialogue essentiel sur l'avenir des cadres juridiques et de gouvernance dans notre société en mutation.

## Appel à communications en pédagogie

Les mutations globales qui redéfinissent les cadres juridiques et les pratiques managériales transforment également les pratiques pédagogiques et les contenus d'enseignement. Face aux défis économiques, technologiques, géopolitiques ou environnementaux, il est essentiel de repenser les modalités d'apprentissage et l'intégration de ces grandes problématiques dans les formations.

La discussion porte sur l'intégration dans les programmes d'enseignements des modalités d'apprentissage ou des thématiques touchant aux enjeux sociétaux majeurs de notre époque, ce qui conduit à poser notamment les questions suivantes :

- Les préoccupations de développement durable ont-elles disrupté ou bouleversé les contenus pédagogiques en Droit et en Gestion ?
- Quels sont les impacts de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative dans la pédagogie (IAG) ? Doit-on développer une stratégie de l'utilisation de l'IAG ? (Risques stratégiques, géopolitiques, environnementaux à aborder avec nos étudiants)
- Quel rôle des enseignants et formateurs dans un contexte complexe de crise entre impératifs de transition écologique et sociétale et risques géopolitiques majeurs ? Les enjeux et risques géopolitiques et climatiques nous obligent-ils à revoir le contenu des enseignements en droit des affaires dans le sens d'une meilleure transversalité ?
- Quels enseignements professer aux étudiants dans le monde de demain ? Selon quelles modalités ?
- Doit-on faire de nos étudiants des spécialistes de la CSRD, du Droit de l'environnement, de la lutte contre le changement climatique en entreprise ?
- Apports et perspectives des enjeux de durabilité sur les formations de demain.
- Faut-il former des étudiants ou des citoyens ?
- Comment concevoir des nouveaux cours de gestion hybrides intégrant systématiquement des fondamentaux juridiques pour avoir une appréhension globale des risques et de leur management ? (L'hybridation de l'enseignement du Droit)

Il est dans la vocation de l'AFD&M de maintenir le lien entre ses membres. Ce congrès annuel est une belle occasion d'un échange scientifique autour de la recherche et de l'enseignement, mais également d'un moment convivial d'une journée et demie, dont la configuration sera fonction des contributions reçues.

## Calendrier

### Intentions de communication (abstract) : 1er septembre 2025

L'évaluation des communications sera réalisée sur la seule base des intentions.

## Normes de présentation

Les intentions de communication doivent être soumises sous la forme d'un résumé de 8000 signes environ, accompagné de la problématique abordée et des principaux outils méthodologiques mobilisés, en français ou en anglais.

La première page contiendra les noms et qualités de l'auteur/des auteurs, et le titre de la communication. Les pages suivantes contiendront uniquement le titre de la communication, l'intention de communication, si possible en français et en anglais, et 4 à 5 mots clés.

Le texte sera rédigé sous la forme d'un fichier texte, police de caractères Times New Roman 12, format A4, marges de 2,5 cm, interligne simple, à envoyer par courriel à l'adresse suivante [secretariat-general@afdm-droit.com](mailto:secretariat-general@afdm-droit.com).

## Opportunités de publications

Les travaux présentés à la conférence de l'AFD&M 2025 peuvent faire l'objet d'une soumission à la **Revue Interdisciplinaire Droit et Organisations (RIDO)**. L'acceptation pour une publication dans la revue RIDO constitue néanmoins une procédure indépendante de l'acceptation pour la conférence de l'AFD&M 2025. En effet, les articles soumis à la RIDO doivent strictement respecter la note aux auteurs accessible sur le site de la revue : <https://www.revue-rido.com>.

Les travaux présentés à la conférence de l'AFD&M 2025 peuvent également faire l'objet d'une soumission à la **Revue Vie et sciences de l'entreprise (VSE)**. L'acceptation pour une publication dans la revue VSE constitue néanmoins une procédure indépendante de l'acceptation pour la conférence de l'AFD&M 2025. Les articles soumis devront respecter la note aux auteurs accessible sur le site de la revue : <https://vse.andese.org/fr/presentation-editoriale/notes-aux-auteurs.html>.

**Pour les chercheurs juniors** : En collaboration avec le Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI) de l'Université de Montréal, le comité scientifique décernera un prix à la meilleure contribution d'un chercheur junior (titulaire d'un doctorat depuis cinq ans ou moins) à la suite de la présentation au colloque, prenant la forme de la publication de la contribution dans la **Revue juridique Thémis de l'Université de Montréal** (*peer review*).

## Comités

### Comité d'organisation

Aïda Bennini, Maître de conférences en droit privé, Université de Caen Normandie

[Jean-Michel do Carmo Silva](#), Professeur, Grenoble École de Management

Bruno Drouot, Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Caen

[Sandrine Henneron](#), Professeur de droit, NEOMA Business School

[Dobrina Ramphort](#), Professeur de droit, TBS-Education

**Aïda Bennini** est Maître de Conférences à l'Université de Caen Normandie, et membre du Centre Caennais de recherche juridique (ICReJ). Elle a investi des champs de recherche prospectifs, dans une perspective nationale, européenne et internationale, en croisant les apports de la science juridique et de la science économique, particulièrement dans son champ de spécialité que constitue l'étude de la gouvernance des entreprises et des sociétés. Dans ce cadre, elle s'intéresse particulièrement à l'influence des parties prenantes sur l'entreprise et son fonctionnement, à l'ère de la RSE. C'est pourquoi elle a cofondé les « rencontres RSE », un réseau national de juristes spécialistes de la RSE, ainsi qu'un groupe de travail émergent sur le « Droit et management de l'extra financier », avec M. Bruno Drouot, au sein de la MRSJ de l'université de Caen Normandie.

**Jean-Michel do Carmo Silva** est Professeur Senior à Grenoble École de Management (GEM). Il y exerce les fonctions d'enseignant-chercheur. Ses publications académiques les plus récentes portent sur le droit financier et plus particulièrement la régulation des entreprises d'assurance. Ses responsabilités scientifiques se traduisent dans la direction d'ouvrages collectifs et la fonction de conseiller scientifique d'une revue juridique. Il a obtenu l'habilitation à diriger des recherches en 2025, de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Il est par ailleurs responsable d'un programme d'enseignement en partenariat avec la Faculté de droit de Grenoble. Il a obtenu son doctorat en Droit à l'Université de Toulouse I Capitole.

## Congrès 2025 de l'Association Française Droit et Management

De 2017 à 2020, il a présidé l'Association Française Droit et Management (AFD&M), au sein de laquelle il occupait le siège d'administrateur depuis janvier 2013. Il en est aujourd'hui le vice-président.

**Bruno Drouot** est Maître de conférences en Sciences de gestion à l'Université Caen Normandie et membre du Centre de Recherche en Economie et Management (CREM). Ses travaux de recherche s'inscrivent dans le champ de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit (CCA). Il a cofondé un groupe de travail émergent sur le « Droit et management de l'extra financier », avec Aïda Bennini, au sein de la MRSH de l'université de Caen Normandie.

**Sandrine Henneron** est Professeur de Droit des affaires. Elle a précédemment occupé les fonctions de Directeur Général Adjoint à la Faculté et à la Recherche, de Responsable du département Comptabilité, Contrôle et Affaires Juridiques et de responsable du MSc in International Project Development à NEOMA Business School. Avant de rejoindre NEOMA BS, Sandrine a mené une carrière académique à l'EDHEC Business School où elle a exercé plusieurs responsabilités de management. Elle a également été chercheur invité au Center for International Business Studies, Mays Business School, Texas A&M University, USA. Sandrine est titulaire d'un doctorat en Droit privé de l'Université de Lille en France. Ses recherches portent sur l'imbrication complexe des pratiques des entreprises et des enjeux et normes juridiques, ainsi que sur les stratégies juridiques des entreprises. Ses travaux ont notamment été publiés dans des revues internationales telles que Corporate Communications: an International Journal, Management International, European Business Review.

**Dobrina Ramphort** est professeur de Droit à TBS-Education et avocate. Elle est spécialisée en Droit de la propriété intellectuelle, droit international des affaires et droit fiscal. Précédemment elle était Responsable de Master International Business development et Responsable des Relations internationales. Docteur en Droit de la Propriété intellectuelle ses domaines de recherche portent sur le Droit international comparé et la réglementation du droit national et européen de la PI et du droit de la concurrence afin de garantir un accès équitable à l'innovation.

### Comité scientifique

Aïda Bennini, Maître de conférences en droit privé, Université de Caen Normandie.

Gerlinde Berger-Walliser, Associate Professor, University of Connecticut, School of Business.

Véronique Blum, Maître de conférences en finance, HDR, Université Grenoble Alpes ; Présidente de AMAVI.

Bruno Drouot, Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Caen.

Simon Farges, Maître de conférences en droit privé, Université de Lille.

Laurent Grosclaude, Maître de conférences en droit, Directeur du DJCE, Université Toulouse Capitole.

Sandrine Henneron, Professeur de droit, NEOMA Business School.

Antoine Masson, Director, Law & Management Global Network ; Chargé d'enseignement, ESSEC Business School

Sybille Neumann, Professeure de droit civil, responsable de la filière franco-allemande Management du tourisme international DFHI ISFATES.

Brigitte Pereira, Professeur de droit, HDR, EM Normandie Business School, Métis Lab, Rédactrice en Chef, RIDO.

Solène Ringler, Maître de conférences en droit privé, HDR, Université d'Angers.

Stéphane Rousseau, Professeur titulaire en droit, Université de Montréal, Canada.

Diane de Saint-Affrique, Professeur en droit, Skema Business School.

## Congrès 2025 de l'Association Française Droit et Management

Cristiana Sappa, Professeur en droit, IESEG School of Management.

Juliette Sénéchal, Professeur des universités en droit, Université de Lille.

Aurélie Viet Ha Tran Vu, Maître de Conférences en Sciences de Gestion, EPN 10 CCA, CNAM de Paris.

Florencio Travieso, Professeur de droit, emlyon Business School.